droit privé ou droit public ?

Par **jul!e**, le **28/01/2009** à **15:31**

je suis en l2 de droit (vous l'aurez compris!) à nancy et vu la vitesse à laquelle ce premier semestre est passé je me suis penchée sur l'épineux problème du choix des matières de l3... je désire être avocate alors mon choix s'était tout naturellement porté sur le droit privé, idée renforcée par ma passion pour le droit civil ! sauf que cette année j'ai découvert le droit administratif et puis j'ai entendu dire que le privé c'était bouché... je ne sais donc plus trop quoi faire! si je favorise ou non les matières de privées en fondamentales.

ce que je veux faire c'est avocat et m'occuper des affaires de droit médical (et du civil si je fais du privé) mais avant j'aimerais faire une thèse si j'arrive à l'obtenir mais là n'est pas le débat.

est ce possible avec le privé de faire du droit médical et si oui quel parcours dois je faire ? inscrimed ?
est ce possible avec le public de faire du droit médical et si oui quel parcours dois je faire ? santé publique ?

je suis désolée si je ne suis pas très claire dans mes explications mais c'est que pour moi c'est tout aussi flou ...

merci à tous.

Par **Kem**, le **28/01/2009** à **17:41**

En fait ...

Les master qui proposent le droit médical revêtent les deux formes : ça dépent si tu te places du coté de l'administration (organisation des hôpitaux, statut des fonctionnaires, recours administratifs) ou plutôt du coté des patients (droit des patients).
Et puis y'a toute l'organisation de la sécurité sociale, qui est très importante.

En bref : je te conseille de farfouiller sur les sites des diverses universités (notamment Paris X nanterre et Paris 8 rené descartes) qui proposent les master en droit de la santé. Tu pourras alors y voir plus clair sur quel aspect te semble le plus intéressant.

En passant ... c'est nul de devoir choisir entre privé et public ! A mon sens, tout va ensemble. Mais bon, j'suis un peu dingue :roll:

Par **doui**, le **28/01/2009** à **18:06**

:roll:

moi je suis en L3 et j'hésite toujours entre droit public et droit privé Image not found or type unknown, t'as qu'as partir :lol:

en Erasmus comme ça t'es pas obligée de choisir Image not found or type unknown ou sinon tu fais une L3 mixte.

Par ailleurs y a aussi droit de la santé à Paris XI, où tu bénéficies de la pluridisciplinarité de l'université, certains master sont en commun avec les éco-gestion, pharma ou médecine.

si c'est la thèse qui t''intéresse, je te conseille le M2 Recherche, responsabilité médicale : http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formatio ... icale.html

Je crois que le mieux c'est d'avoir suivi un M1 droit public ou droit social, donc quelque soit ;)

ton choix privé/public tu pourras t'orienter en droit de la santé Image not found or type unknown.

Par **jul!e**, le **29/01/2009** à **11:24**

oui moi aussi je trouve idiot de devoir choisir, il faudrait plutôt choisir les matières qui nous plaisent et qui correspondent à notre projet professionnel.

:roll: :) :)

la thèse de responsabilité médicale ... mon rêve Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

quelles matières dois je prendre en l3 pour avoir les meilleures chances d'être prises en m2 ? quand on vient d'une fac de province, on a des chances réelles d'être pris à paris ou faut vraiment avoir un dossier en béton et du piston ?

merci à tous les deux !!

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **11:45**

;)

Droit privé Image not found or type unknown

Et avoir de très bonnes notes dans les matières qui te seront les plus utiles.
Ensuite, si tu peux suivre des formations complémentaires en parallèle sur ton futur domaine

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de prédilection, ça aide pour la lettre de motivation du M2. Enfin, avoir une belle lettre de ;)

recommandation Image not found or type unknown

Ne pas hésiter à demander des stages / jobs étudiant dans un hôpital ou dans un cabinet spécialisé pour augmenter tes connaissances, prouver ta motivation, et donc optimiser tes chances d'être admise.

Par **jul!e**, le **29/01/2009** à **11:57**

:lol:

faire des stages dans les hopitaux alors que je fais des études de droit Image not found or type unknown mais ils :(

voudront jamais me prendre Image not found or type unknown et pour les cabinet spécialisés je ne crois pas qu'il y en ai sur nancy et en plus je ne suis qu'en l2.

très bonnes notes ? mentions ? j'ai entendu dire que la motivation était le premier critère pris en considération dans l'admission d'un candidat, mais ça me semblait tellement trop facile...

à nancy il ya un du de droit médical accessible dès le m1 mais si je fais en même tps le m1 et le du, je risque de m'eparpiller et de rater les deux.
j'ai vraiment envie de faire ça mais ça me semble bien difficile d'accès.

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **12:48**

:wink:

J'ai bien fait une maîtrise de droit en même temps qu'un travail à temps plein Image not found or type unknown

Un DU à coté, ça peut le faire, surtout si certains cours se complètent, se "superposent".

Dans les hopitaux, il y a des services purement administratifs (ressources humaines, gestion :wink:

des risques, juridique). Regarde, même dans Dr House y'a une avocate à l'hôpital ! Image not found or type unkno

Ne fait pas une demande de stage pour le service des infirmières, mais pour l'administratif 8)

Image not found or type unknown Certains administrateurs n'ont aucune connaissance médicale.

Il y a les cadres hospitaliers (administratifs) et les chefs de service (médecins spécialisés). C'est différent.

Sur Nancy, je ne connais pas. Sur la région parisienne, il y a déjà tous les hopitaux de l'AP-

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

HP et son siège, plus tous les hôpitaux qui ne sont pas à l'AP-HP et enfin toutes les cliniques ! Le droit des patients et la responsabilité médicale est le même qu'on soit dans le privé ou dans le public.

Alley, c'est possible !

Par **jul!e**, le **29/01/2009** à **14:54**

un travail à temps plein et une maitrise?? mais il y a combien d'heures de cours en maitrise :shock:

pour se permettre de cumuler ?? Image not found or type unknown

:wink:

oui je vais me renseigner, ça ne peut qu'être enrichissant Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **16:29**

:wink:

Y'a un CHU à Nancy en plus Image not found or type unknown (centre hospitalier universitaire, c'est à dire qu'ils ont des élèves au moins en médecine toute l'année)

http://www.toutnancy.com/generation-v2/ ... 3%B4pitaux

Y'a beaucoup d'heures en maîtrise. Nombreux étudiants doivent travailler à temps partiel pour payer leurs études. Pourquoi pas un petit travail de vacances au CHU ^^

Par **jul!e**, le **29/01/2009** à **17:00**

ils prennent des étudiants en medecine surtout que je ne leur serai pas d'un grand secours :lol:

Image not found or type unknown

et sinon que me conseillez vous comme matière en l3 ?

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **17:34**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ben, me concernant, je dirais "droit privé"'

Je soulignais qu'en tant que centre universitaire, leurs services administratifs sont sûrement plus "open" que ceux d'autres hôpitaux. J'ai papoté avec un cadre sup' hospitalier tout à ;)

l'heure, et effectivement les hôpitaux ont des juristes en droit de la santé Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **16/02/2009** à **10:17**

Ben pour confirmer mon info ci dessus : le CASH de Nanterre recherche actuellement un juriste spécialisé en droit des patients.

Par **kaptainkarott**, le **18/02/2009** à **00:01**

pour être avocat, vu l'abondance du contentieux privé par rapport au contentieux public...

le contenu des cours des crfpa à 90 % centré sur le droit privé...

je dirais .. au hasard : le droit privé. sachant que il y a tt de même des secteurs porteur comme le droit fiscal (prévoir aussi l'UV comptabilité)

sachant que ds le droit la spécialisation n'a pas vraiement de sens, avec 2 / 3 bouquins, codes, lois et jurisprudences droit public ou privé c pareil le raisonnement permet de trouver une solution appropriée à tt problème.

là ou ça coince coté avocat c'est la connaissance des actes & délais de procédure ds les deux ordres juridictionnels.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés